

Québec, le 16 septembre 2005

Madame Marie Dupont
Ville de Candiac
100, boulevard Montcalm Nord
Candiac (Québec) J5R 3L8

Objet : Projet de parachèvement de l'autoroute 30 entre l'autoroute 15 et
 l'échangeur Jean-Leman

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 30, 31 août et le 1^{er} septembre sur le projet précité, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, demande de déposer :

- ◆ les extraits pertinents du plan d'urbanisme et de la réglementation d'urbanisme de la Ville de Candiac relativement à la zone d'étude du projet de parachèvement de l'autoroute 30 de l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 30 septembre prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission